



ENTENTE ET ÉVALUATION DE RENDEMENT

CYCLE DE RENDEMENT :	DU : 1 ^{er} avril 2015	AU : 31 mars 2016
-----------------------------	--	--------------------------

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOM :	Hubert T. Lacroix
TITRE DU POSTE :	Président-directeur général de CBC/Radio-Canada

PARTIE B : RÉSULTATS AU CHAPITRE DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES

Objectifs fondés sur le plan d'affaires de la société et s'inscrivant dans le mandat que lui confère la loi; et objectifs qui reflètent les domaines d'attention prioritaires du gouvernement.

Objectifs	Mesures de rendement	Résultats obtenus
-----------	----------------------	-------------------

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

Objectifs	Mesures de rendement	Résultats obtenus

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

Objectifs	Mesures de rendement	Résultats obtenus

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

Objectifs	Mesures de rendement	Résultats obtenus

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

Objectifs	Mesures de rendement	Résultats obtenus

Observations relatives aux résultats au chapitre des politiques et des programmes

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)



PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

PARTIE C : RÉSULTATS AU CHAPITRE DE LA GESTION

Objectifs fondés sur les priorités en matière de gestion financière; objectifs fondés sur les priorités en matière de gestion des ressources humaines; objectifs fondés sur les priorités en matière de gestion du risque; et autres objectifs en matière de gestion fixés par le conseil d'administration (infrastructure, marketing, gouvernance, affaires publiques, etc.).

Objectifs	Mesures du rendement	Résultats obtenus
------------------	-----------------------------	--------------------------

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

Objectifs	Mesures du rendement	Résultats obtenus

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

Observations relatives aux résultats au chapitre de la gestion



PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

PARTIE D : RÉSULTATS AU CHAPITRE DES RELATIONS AVEC L'ACTIONNAIRE ET L'INTERVENANT

Objectifs fixés de manière à assurer des relations productives et efficaces avec le ministre, le sous-ministre du portefeuille et les organismes centraux; et objectifs fixés de manière à assurer des relations productives et efficaces avec les autres intervenants désignés par le conseil d'administration.

Objectifs	Mesures du rendement	Résultats obtenus

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

Objectifs	Mesures du rendement	Résultats obtenus
------------------	-----------------------------	--------------------------

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

Objectifs	Mesures du rendement	Résultats obtenus

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

Observations relatives aux résultats au chapitre des relations avec l'actionnaire et l'intervenant

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

PARTIE E : RÉSULTATS AU CHAPITRE DU LEADERSHIP

Objectifs qui permettent de constater le respect des valeurs et de l'éthique, en plus de la mise en pratique des autres compétences en matière de leadership établies par le conseil d'administration.

Objectifs	Mesures du rendement	Résultats obtenus
-----------	----------------------	-------------------

Observations relatives aux résultats au chapitre du leadership

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

PARTIE F : RÉSULTATS ORGANISATIONNELS

Ces objectifs devraient refléter une priorité actuelle du gouvernement ou des sociétés d'État. L'objectif sera communiqué annuellement au nom du gouverneur en conseil, et les résultats seront évalués et récompensés en fonction des résultats obtenus et du degré avec lequel la société a été en mesure de contribuer à la réalisation de ces priorités.

Objectifs	Mesures du rendement	Résultats obtenus
-----------	----------------------	-------------------

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

Observations relatives aux résultats organisationnels



PARTIE G : COTE ET RECOMMANDATIONS	
---	--

Cote de rendement : N'a pas atteint \ atteint – \ atteint \ atteint + \ surpassé	
Rémunération à risque recommandée (%) :	
Progression dans l'échelle salariale recommandée (%) :	

PARTIE G : SIGNATURES

.....
 Président du conseil d'administration

.....
 Date

.....
 Premier dirigeant

.....
 Date

**Une fois rempli, veuillez transmettre l'original
 au ministre titulaire du portefeuille, et faire parvenir des copies
 au sous-ministre du portefeuille et
 au sous-secrétaire du Cabinet
 (Personnel supérieur et renouvellement de la fonction publique), BCP.**

s.19(1)

s.21(1)(b)



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

ANNEXE I



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

s.19(1)

s.21(1)(b)

PROTÉGÉ B
(une fois rempli)

ANNEXE II

**Pages 251 to / à 252
are withheld pursuant to sections
sont retenues en vertu des articles**

19(1), 21(1)(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi de l'accès à l'information**